

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-702367

126274

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8569 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : CHABBABA ASMAA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0522918485 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. AZHARI Mustapha
OPHTHALMOLOGUE
131, Boulevard Abdelmoumen
4ème Etage N° 15 CASA
Tél / Fax 0522 27 60 61

Cachet du médecin :

Date de consultation : 11 AOUT 2022

Nom et prénom du malade : BOUJAHASSOUIE ANAS Age: 25 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Gastro-entérite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements nécessaires à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 16/08/2022



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin
1 AOUT 2012	G		100 300	Musriunha DOL OGLE Poleval de delmoum Réd Fox 03 92 22

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
304, angle de l'avenue El Moutawakel & Rue Télikane Casablanca Tél/Fax: 05 22 22 63 45 GSM: 06 58 04 85 58 04 <i>modophotique</i>	12/08/2022	8600,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES															
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.															
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.															
SOINS DENTAIRES 		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>										
					COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>										
					MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>										
					DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>										
					FIN D'EXECUTION <input type="text"/>										
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES 		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><hr/></td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> B			25533412	21433552	00000000	00000000	<hr/>		00000000	00000000	35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
25533412	21433552														
00000000	00000000														
<hr/>															
00000000	00000000														
35533411	11433553														
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>										
					DATE DU DEVIS <input type="text"/>										
					DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>										

Dr. Mustapha AZHARI

Spécialiste des Maladies
et de la Chirurgie des Yeux
Ancien Interne des hôpitaux
de Toulouse (France)

Laser Excimer - Strabisme
Contactologie



الدكتور مصطفى أزهري

اختصاصي في أمراض
 وجراحة العيون
 طبيب سابق بمستشفيات
 تولوز - فرنسا

جراحة بالليزر - علاج الحول
العدسات اللا صفة

11 août 2022

Casablanca, le

Mr. BOUHASSEOUNE Anas

Monture + verres correcteurs

Antireflets multi-couches,

Amincis à fort indice

OD = - 6.25

OG = - 5.50 (- 0.50 à 90°)

Mod' Optic
364, angle Mustapha El Maâni
& Rue d'Agadir - Casablanca
Tél/Fax: 05 22 22 63 45
GSM: 0661 88 58 04
modoptic@menara.ma

Dr. AZHARI
OPHTHALMOLOGUE
131, Boulevard Abdelmoumen
4ème Etage N° 15 Casablanca
Tél / Fax 0522 27 60 61

131. شارع عبد المؤمن (زاوية زنقة كاليلان) إقامة جوهرة عبد المؤمن - الطابق 4 - الرقم 15 - الدار البيضاء
131, Bd. Abdelmoumen (Angle Rue Galien) Résidence Jawharat Abdelmoumen - 4 è Etage - N° 15 - Casablanca
Tél. / Fax: 05 22 27 60 61 - Tél. : 05 22 47 30 38 / E-mail : azamus2000@yahoo.fr

Mod'optic

Opticien - Optométriste

Diplômé de l'Institut des Arts et Métiers
de Bruxelles

Lentilles de contact

Lunettes de correction et solaires

Examens de la vue

M. BOUHASSOUNE ANAS

FACTURE CLIENT N° : F22/1669

Date : 12/08/2022

BENEFICIAIRE

Nom et prénom : BOUHASSOUNE ANAS

Date de naissance : 10/04/1997

N° sécurité sociale :

N° d'adhérent :

Assuré :

Régime :

Prescrit par :

Docteur : AZHARI MUSTAPHA

Finess :

En date du : 11/08/2022

Corrections :

VL D. Sph: -6.25

VL G. Sph: -5.50 Cyl: -0.50 Axe: 90°

Libellé	Prix facturé	Code TIPS	Base	Rembt. 60%	Compl.	Assuré
ORGANIQUE INDICE 1.74 AR UV BLUE	3000.00					3000.00
ORGANIQUE INDICE 1.74 AR UV BLUE	3000.00					3000.00
SI VISION LIGHTEC TEC30156 CGB02	2600.00					2600.00
TVA (20%) (Dh)	1433.33					
TOTAL TTC (Dh)	8600.00					8600.00
NET A PAYER par l'assuré (Dh)	8600.00					

Mentions légales

payé par
Anas b.

364, avenue Mustapha El Maani
& Rue d'Alger Casablanca
Tél/Fax: 05 22 22 63 45
GSM: 06 24 25 63 56
modoptic@modoptic.ma
2286343